

ACCUEIL > SUISSE > SUISSE ALÉMANIQUE

A son tour, Zurich veut repousser l'enseignement du français

Le Grand Conseil zurichois a accepté à une confortable majorité une motion demandant que le français ne soit plus enseigné dès la 5e primaire, mais au secondaire



Le Grand Conseil zurichois, ici en février 2023. — © MICHAEL BUHOLZER / keystone-sda.ch

T Le Temps avec l'ATS

Publié le 01 septembre 2025 à 12:12. / Modifié le 02 septembre 2025 à 08:41.
⌚ 2 min. de lecture

➦ PARTAGER 📖 LIRE PLUS TARD

Le parlement zurichois remet en question à son tour le français dit «précoce» à l'école publique. Contre l'avis du gouvernement, il a adopté lundi une motion exigeant le renvoi au secondaire de l'enseignement de la langue de Molière.

La motion a été acceptée par 108 voix contre 64. Le texte de la députée Kathrin Wyder (Le Centre) demande de créer les bases légales pour que le français ne soit enseigné qu'à partir de la 9e année scolaire (1ère classe du secondaire I), et non plus dès la 5e année de l'école primaire.

Découvrez notre récent dossier sur [la Suisse multilingue](#)

Le gouvernement recommandait de rejeter la motion. Mettre en œuvre ce texte signifierait s'écarter unilatéralement de la stratégie linguistique de la Conférence des directeurs et directrices de l'instruction publique, ce qu'il refusait.

L'enseignement du français à l'école primaire est remis en question dans d'autres cantons alémaniques, comme Bâle-Campagne, St-Gall et Thurgovie. Le parlement d'Appenzell Rhodes-Extérieures a adopté en mars dernier une motion dans ce sens.